

« Le mot du Président »

Alors que nous sommes réunis en AG, je tiens à vous informer que c'est avec grande émotion que je me prépare à entamer ma dernière année de présidence. Ces années passées à vos côtés ont été riches en défis, en réalisations et en rencontres inspirantes.

En tant qu'entrepreneurs, nous avons un rôle crucial à jouer. Je vous encourage à reprendre votre avenir en mains. Ensemble, nous pouvons façonner un environnement propice à l'innovation, à la croissance et à la prospérité.

La collaboration est la clé de voûte de notre succès en tant que CCI. Voici pourquoi elle est si cruciale :

- Synergie des Compétences : En collaborant, nous combinons nos forces et nos compétences variées. Ensemble, nous pouvons résoudre des problèmes complexes et innover de manière plus efficace.
- Réseautage et Partage d'Idées : La collaboration nous permet de tisser des liens avec d'autres entreprises, experts et décideurs. Ces connexions nous offrent des opportunités d'apprentissage, d'échange d'idées et de partenariats fructueux.
- Influence Collective : Lorsque nous unissons nos voix, nous avons un impact plus significatif sur les politiques, les réglementations et les initiatives économiques. Ensemble, nous pouvons façonner un environnement favorable aux affaires.

En somme, la collaboration est notre boussole pour naviguer dans un monde en constante évolution. Engageons-nous à travailler main dans la main pour un avenir prospère et dynamique.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement envers notre belle région du Hainaut. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir prometteur.

Jérôme Vecchio

Une vue d'ensemble,

La CCIH en 6 termes : ASBL de droit privé, prestataire de services, réseau d'affaires, ancrage local, présence internationale. Elle est en outre neutre, a-politique et a-syndicale mais ceci n'empêchant pas de prendre position, selon les circonstances qui nous impactent ou qui impactent nos membres.

Les Chambres belges « s'engagent à répondre aux intérêts et préoccupations de leurs membres, elles oeuvrent en faveur d'un environnement encourageant l'esprit de libre entreprise et s'efforcent, de la sorte, à contribuer de manière essentielle à la prospérité de leur région. Elles rassemblent les entrepreneurs pour leur permettre de créer de nouvelles opportunités et de la valeur ajoutée » (extrait du programme d'accréditation de Belgian Chambers).

La CCIH en 4 métiers :

- Les formalités Export et Création : Certificats d'origine, visas de documents, services ambassades, carnets ATA, services traductions, formations techniques, signatures digitales « Globalsign », ... Pour le volet création : guichet d'entreprises agréé.
- La mise en réseau (événements, formations et communication) : Business event, visites d'entreprises, breakfast in, petit-déjeuner d'informations,... Séminaires inter et intra entreprises, cycles de formations thématiques, clubs de formation (management, commercial, communication, femmes dirigeantes « entre soie », « import-export », techniques douanières, ODD/SDG, RH, Directeurs Financiers, fleet management, Intelligence Stratégique,...), cours de langue, ainsi que les 3 « CCI Link » (dirigeants de moins de 40 ans).
Nos supports de communication pour et par nos membres : lettre d'informations « CCIHTAG » et sa version électronique, revue de presse quotidienne, réseaux sociaux, newsletter « Export », divers formats de vidéos,...
- L'accompagnement d'entreprise : sur les thématiques énergétiques (« Facilitateur URE Process »), sur les « ODD/SDG », « la fresque du Climat », le Mentorat entrepreneurial, la propriété intellectuelle, la Directive Européenne « protection des lanceurs d'alerte » ainsi que sur l'Intelligence Stratégique (Rehgis). En général, centrale de réponses et d'aiguillage pour les questions liées à la gestion de l'entreprise.
- Acteur de développement économique local : Partenaire de différents comités de développement stratégique (Zone Igretec et Idea), relais institutionnels multiples. Promoteur de sa zone d'activités et des entreprises locales. La CCIH est intégrée dans la Chambre Wallonne et la Fédération belge.

Le développement à l'international

Les CCI sont officiellement mandatées pour délivrer aux entreprises les certificats d'origine (CO) et les carnets d'admission temporaire (ATA). Les Chambres sont aussi amenées à viser d'autres documents commerciaux à la demande des entreprises, ou à les assister dans leurs démarches auprès d'ambassades et Services Publics Fédéraux (SPF) établis à Bruxelles. Ces missions constituent d'ailleurs le métier historique des CCI en Belgique, ainsi qu'un peu partout dans le monde. Certains produits sont d'ailleurs la propriété des CCI comme par exemple les carnets ATA et les Incoterms.

Les formalités liées à l'émission des CO n'impliquent pas toutes les entreprises exportatrices, loin s'en faut. Le volume des transactions reste néanmoins un indicateur de la santé des secteurs économiques et plus particulièrement sur notre zone. Les chiffres de 2023 poursuivent leur rebond après les années Covid et la perte d'un très gros client en 2018. Cela est dû à l'arrivée en 2022 d'un nouveau gros client bienvenu, car pour toute la Belgique le constat n'est pas le même. En

effet, à l'exception de la CCIWapi et de nous, la décroissance a été de 10 % pour l'ensemble des autres CCI Belges en 2022 et de 5% en 2023. Il ne faut pas être devin pour lier cette décroissance à la Guerre en Ukraine et tous les embargos pris. La Fédération belge, dont le financement est assuré par une quote-part de chaque CCI au nombre de CO émis, prévoit une nouvelle légère décroissance en 2024. Notre budget a donc aussi intégré cette donnée. Les carnets ATA (ainsi que les traductions), dont la vocation est de permettre, par exemple, d'aller dans des salons avec du matériel sans paiement de droits de douanes, ont explosé en 2023. Une des raisons est l'obligation d'utiliser des carnets ATA pour le Royaume-Uni, ce qui n'était pas le cas tant qu'il restait dans l'UE.

Produits/année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Total CO dont	10193	10323	8202	8182	8889	8815	12227	12501
• <i>papiers</i>	2	7	3	125	570	572	806	968
• <i>digitaux</i>	10191	10316	8199	8057	8319	8243	11421	11533
Visas	4144	4059	3023	2845	2847	2958	4826	4566
Ambassades	68	54	73	81	131	365	694	821
Carnets ATA	65	21	21	7	27	39	28	46
Traductions	37	30	15	17	48	63	74	57
Globalsign	40	54	45	30	63	49	34	84

Pour rappel, la perte d'un très gros client en 2017, qui suite à une fusion internationale, a centralisé ses formalités aux Pays-Bas est un cas d'école qui s'est inversé en 2022 avec l'arrivée d'un nouveau gros client pour notre CCI. Le bonheur des uns fait donc le malheur des autres. Ce facteur reste néanmoins très inquiétant pour l'ensemble des CCI, qu'elles soient du nord ou du sud du pays, car Anvers reste la porte naturelle de sortie des marchandises. Notre Chambre force régulièrement la Fédération à trouver des pistes pour éviter le transfert intra-belge des formalités vers Anvers. Il s'agit réellement d'un dossier requérant sans cesse notre vigilance, car dans le même temps la charte de la Fédération nous interdit toute concurrence inter-CCI. Le projet CCIH de réseau d'expertise externe en douanes renforcera notre poids dans ces matières et ce, pour éventuellement ramener localement des clients utilisant des prestataires externes de type transporteurs non-locaux. Nous prenons donc des mesures préventives pour enrayer l'érosion et pour aussi forcer notre Fédération à entendre et agir sur cette problématique.

Pour information, la dématérialisation des CO via Digichambers a éclipsé les documents papier qui nécessitaient un déplacement physique en nos locaux. La pandémie a eu comme seul effet « bénéfique » de dématérialiser totalement ce service dès le début de la crise, vu la fermeture de nos bureaux au public. Les chiffres 2023 parlent d'eux-mêmes. Le mouvement est identique bien entendu dans toute la Belgique.

L'autre dématérialisation orchestrée par Digichambers SA a concerné le carnet ATA (Admission Temporaire de Marchandises pour prospecter hors de l'Union Européenne lors de foires, dépannages, spectacles, concours hippiques, etc ...). Le carnet peut traverser plus de 70 pays sur les cinq continents, sans la moindre taxe ou coût dû au dédouanement. L'avantage concurrentiel de cette plate-forme, ainsi que la présence mondiale des CCI, nous permettent d'envisager sereinement de futurs développements, dont un projet de blockchain pour les ATA. Ce projet est porté bien entendu par notre Fédération.

D'autre part et depuis de nombreuses années, tout comme les autres CCI wallonnes, notre mission est aussi d'informer, d'orienter et de renseigner les entreprises wallonnes désireuses d'exporter. Les questions demeurent très ponctuelles et celles qui nécessitent un suivi spécialisé sont réorientées vers d'autres partenaires. Via le Secrétariat d'Intendance à l'Exportation (SIEEx), nous assurons, en soutien de l'AWEX, la promotion de certaines audiences des Attachés Economiques et Commerciaux en poste à l'étranger et nous faisons de même avec des attachés douaniers en collaboration avec la Fédération des CCI.

L'AWEX nous a aussi confié la gestion d'une subvention destinée à favoriser les traductions techniques et commerciales des PME exportatrices. Permettre aux exportateurs de réduire leur budget « traductions » de moitié nous apparaît comme un soutien efficace et nécessaire. Même si les logiciels de traduction sont de plus en plus utilisés en entreprises, notre incitant a bien attiré les clients en 2023 (il concerne, pour faire simple, les traductions très spécifiques où les mots ont toute leur précision).

Notre offre de services en formations « commerce international » ou en cours de langues répond aux mêmes attentes. Le succès rencontré par nos séminaires et cycles est même renforcé par une demande d'accompagnement en intra-entreprise. De même, notre « club en techniques douanières » poursuit ses sessions depuis 3 ans et continue à s'agrandir en raison de l'expertise de notre formatrice.

Enfin, en partenariat avec la société hennuyère Be-Tik, nous proposons un auto-diagnostic interactif pour les primo-exportateurs. Le but est de se positionner sur une échelle de préparation à l'international pour tous eux qui veulent s'ouvrir aux marchés étrangers. Cet auto-diagnostic est gratuit, l'accompagnement est par contre sur devis.

Les marchés étrangers sont donc à votre porte. Passez celle de votre CCI.

Le Guichet d'entreprises agréé Formalis(Group S)

Le Guichet d'entreprises est une activité à part au sein de la CCIH, car ce service public, présent sur notre siège de Charleroi, accueille tous types d'entreprises (personnes physiques ou morales) pour des besoins légaux très spécifiques. En effet, les données de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) sont la référence pour des organismes officiels tels l'AFSCA, l'ONSS, ... Le Guichet d'entreprises est une délégation de gestion que nous avons acceptée en 2003, d'abord en solo, et depuis 2008 en partenariat opérationnel avec le GroupS.

Nous délivrons également des extraits BCE comme preuve de légitimité des entreprises belges à l'étranger. Nous avons développé autant que possible les démarches à distance pour pallier aux problèmes de mobilité.

Le nombre de démarches reste constant d'années en années. L'année 2023 n'a pas été mauvaise avec 149 dossiers traités (163 en 2022, 113 en 2021 et 131 en 2020). Beaucoup de clients reviennent régulièrement pour leurs demandes de modification ou pour des conseils personnalisés en diverses matières liées à l'exercice de leur activité indépendante. La CCIH propose aussi des informations à la création, qui dépasse son rôle de Guichet agréé.

Les événements

Les différents types d'activités trouvent des publics différents et la multiplication des genres renforce une meilleure segmentation des publics.

A tous niveaux de fonctions (dirigeants, cadres, employés, etc.), nos membres et non-membres cherchent à établir de nouveaux contacts et à mieux connaître leurs voisins, principalement pour développer entre eux des affaires, mais également pour faire à travers l'échange, la découverte de l'autre.

Deux events à mettre en exergue pour 2023. Primo, la soirée de présentation de trois gros investissements visant la décarbonation sur de gros sites de production, soirée tenue au Louvexpo vu le grand nombre de participants. Secundo, la seconde soirée « nouveaux membres » où comme l'an dernier, nous avons aussi convié les membres moins nouveaux ! La facilité d'échanges entre les participants nous invite fortement à garder le standard pour les prochaines éditions.

Participer aux différentes « activités » de la Chambre, c'est se donner les « chances » de maintenir un réseau de contacts et de conclure potentiellement de bonnes affaires.

Les formations

En 2023, la CCIH a poursuivi ses activités de formations déclinées sous forme de séminaires d'informations ou techniques, cycles thématiques, formations longues, en intra-entreprises, cours de langues et clubs thématiques. Le tout s'est tenu totalement en présentiel mais pour certaines formations nous avons proposé une formule hybride quand cela nous était demandé.

En contact permanent avec les entreprises, nous sommes informés de leurs besoins en formations et nous y répondons, que ce soit suite à une évolution de législation ou de réglementation ou en vue d'une mise à niveau des compétences de leur personnel.

Pour nos clubs, nous les avons tous relancés.

Le club commercial a ainsi été relancé en 2023 après le succès des deux premiers cycles. Le club en « Techniques Douanières » a poursuivi son recrutement permanent et ses séances tout au long de l'année. Il en a été de même avec les Clubs « DRH », « Communication », « Directeurs Financiers » et « Business Leaders ».

Pour la première fois, nous allons commercialiser le club « Entre Soie » (pour femmes dirigeantes) conjointement avec la CCIBW pour augmenter la diversité géographique. Bien entendu, les 3 clubs « CCILink » continuent de vivre dans leur environnement spécifique, pour le bonheur des participants.

Il reste encore de nombreuses thématiques à traiter dans nos cartons et elles apparaîtront au fur et à mesure des marques d'intérêt que nous aurons décelées au fil des rencontres. L'ensemble des clubs balayera ainsi les différents aspects de la gestion quotidienne de l'entreprise. Ainsi en fin 2023, après le succès d'une séance sur la nouvelle fiscalité des voitures, nous avons proposé un club « Fleet management » qui a de suite rencontré le succès.

Nos nombreux clubs de formations répondent à des besoins spécifiques et tous ces clubs, dans le « grand club » qu'est la chambre, se basent sur les affinités électives. Nous pensons que la méthode traditionnelle de répondre aux attentes disparates de notre membership sur une large base ne correspond plus à l'ère du temps, à fortiori avec les nouvelles générations. Cependant, la recherche des complémentarités entre les petits groupes reste la seule voie pour une intégration réussie dans le plus grand projet de la Chambre.

Conscients de l'importance d'une bonne maîtrise des langues pour le développement international des entreprises hainuyères, nous proposons aussi des cours de langues ou des tables de conversation en entreprise (en anglais et en néerlandais principalement).

Outre les formations inter-entreprises, sous forme de séminaires classiques, nous pouvons aussi organiser en intra-entreprises quantité de thématiques qui sont alors abordées par des spécialistes taillant les contenus sur mesure.

L'ensemble de notre offre de formations se trouve sur le site internet. Un catalogue permanent de ce que nous pouvons offrir ou développer en matière de formations se retrouve en ligne. Il est régulièrement mis à jour. Une version plus courte, reprenant en quelque sorte les typologies de formations, est insérée dans la farde commerciale qui est distribuée en clientèle et un choix des produits du moment est envoyé dans une enveloppe mensuelle. L'idée sous-jacente derrière ces deux catalogues est de montrer notre grande souplesse en la matière et de nous positionner comme un prestataire naturel.

Pour renforcer cette prégnance, depuis 2015, nous offrons aux membres la gratuité automatique des séminaires de base, pour les différencier, les remercier de leur adhésion et renforcer leur sentiment d'appartenance à la Chambre. Cette gratuité a été rendue possible par la confiance témoignée par des sponsors « séminaires » que nous remercions vivement ici. Depuis lors, nous avons convaincu des centaines de participants qui peuvent ainsi penser à nous pour les autres formations proposées.

Donc, pour vos formations, suivez nos informations.

La communication

Pour suivre nos activités, mais aussi pour faire connaître les produits et services ou bénéficier d'informations utiles, la CCI Hainaut informe les membres au travers de différents supports de communication : la newsletter imprimée CCIH Tag, la version électronique de la newsletter (envoyée à +/- 4000 adresses mails), des cartons et des e-mails d'invitation (afin de mieux cibler certaines activités), la Revue de Presse électronique quotidienne, le site web, la newsletter « Export », le groupe CCIH sur LinkedIn, etc.

Nous ne pensons pas supprimer notre newsletter CCIHTag papier car elle continue à matérialiser le lien physique avec le membership et nous permet d'assurer notre visibilité. C'est dans ce même esprit que nous envoyons chaque mois depuis fin 2022, une enveloppe reprenant nos offres de services et produits.

Nous avons aussi diversifié nos formats de capsules vidéo. Plusieurs formats ont d'ailleurs été testés en alternance tout au long de l'année. Aux « saviez-vous que ... ? » initial, les « soit dit en passant » en format intimiste d'un chef d'entreprises couplé à un format « tout court » pour nos réseaux sociaux, visent avant tout à apporter de la légèreté et de l'humanité dans le contexte ambiant. En format court, pour nos réseaux sociaux, nous avons interviewé des nouveaux membres lors de la soirée annuelle qui leur est consacrée. Un autre format existe aussi pour les participants de nos CCILink. Enfin, nous avons proposé, à l'instar de ce qui se faisait dans le CCIMag, des profils d'entreprises et nous en avons fait un produit commercial. Bref, la diversité des formats nous permet de nous adresser à différents publics et rien n'empêche de renverser la logique et d'adapter ou de créer des formats en fonction des besoins. Pour réaliser toutes ces capsules, la Chambre a donc investi dans un set d'appareils et de dispositifs tout au long de 2022 et 2023.

Nos événements et notre communication se doivent de faire rayonner un sentiment positif et de confiance en soi sur notre zone d'activités, tant à la fois en termes d'appartenance géographique que d'appartenance à la Chambre. C'est le challenge que nous avons continué de tenter en 2023.

L'accompagnement en Intelligence Stratégique (Rehgis)

La création de « Wallonie Entreprendre », comme ensemblier en lieu et place de la Sowalfin en ce qui nous concernait, a ré-ouvert les discussions sur la prochaine programmation avec un cortège de nouveaux questionnements. De trop nombreuses réunions de l'ensemble des opérateurs économiques concernés nous ont fait comprendre que nous n'avions plus notre place dans la nouvelle programmation. Nous ne sommes pas les seuls bien entendu et la raison est la suivante : la nouvelle structure veut, pour faire simple, un seul produit uniforme pour toute la Wallonie. Rehgis était trop éloigné du diagnostic général voulu, comme le sont aussi certains autres opérateurs. Le projet a donc pris fin en décembre 2022 avec la reprise d'une personne sur le payroll en 2023 et la fin du contrat pour l'autre.

Ceci étant dit, l'expertise acquise au long de ces différentes programmations Feder n'est pas perdue car une offre de service en la matière, certes allégée, sera toujours disponible, et ce sur fonds propres et surtout sans la lourdeur administrative inhérente à la subsidiation Feder/RW.

Un nouveau produit a d'ailleurs été proposé en fin 2023 portant sur le « hacking éthique » (cf infra.).

Avec Rehgis, rejoignez donc le cercle des décideurs VIP (veille, influence et protection).

Nouveau projet : le « hacking éthique »

Le but est de vous faire subir volontairement des attaques informatiques de « gentils » hackers afin d'identifier les failles de votre sécurité informatique et ainsi les combler pour renforcer le niveau de cybersécurité de votre entreprise.

Près d'une entreprise sur deux en Belgique a déjà été victime d'une cyberattaque, de la simple tentative de phishing à un piratage plus conséquent pouvant mener à la faillite... Dans ce contexte, il ne s'agit plus pour les chefs d'entreprise de se demander « Mon entreprise va-t-elle subir une cyberattaque ? » mais bien « Quand cela arrivera-t-il et quel impact cela aura-t-il sur l'activité de mon entreprise ? »

Si le coût d'un préjudice lié à une cyberattaque peut s'avérer très élevé, améliorer votre niveau de cybersécurité n'est pas forcément une affaire de gros sous... D'une part parce que la CCI Hainaut a négocié un tarif préférentiel pour ses membres auprès de son partenaire REDSYSTEM. D'autre part, parce que celui-ci introduira une demande d'intervention financière à hauteur de 75% – qui ne devront pas être avancés – de la facture totale auprès de la Wallonie pour les entreprises éligibles aux « chèques-entreprises ».

Permanence en propriété intellectuelle

Dans son baromètre 2022 sur les PME et la propriété intellectuelle, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) révèle que seulement 10% des PME de l'UE détiennent des droits de propriété intellectuelle (marques, modèles, brevets...).

Pourtant, les PME qui ont des droits de PI obtiennent 68% de revenus supplémentaires par employé par rapport aux PME qui n'en ont pas. Une grande majorité des PME ne savent pas comment tirer le meilleur profit de leurs actifs intellectuels, ni où trouver de l'aide pour développer leur stratégie PI. La permanence PI lancée par la CCIH veut répondre à ce besoin. La Chambre s'est associée avec deux cabinets référence (Kirkpatrick et Calysta) que nous remercions vivement pour cette collaboration. Pour info, le Premier conseil est gratuit pour les membres de la Chambre.

Réponse aux besoins de main d'oeuvre

Fortes de leur expérience de 30 ans, les MIRE de Mons-Borinage, Centre et Charleroi ont prouvé des résultats d'insertion et de satisfaction des employeurs. Elles se veulent disponibles, réactives et prospectives afin de participer à la réconciliation des difficultés de recrutement sur le marché de l'emploi. Les MIRE agissent dans différents secteurs où les postes de première qualification sont disponibles : vente, logistique, administratif, nettoyage, horeca, la construction et l'électricité, le transport, la sécurité, etc.

La CCIH a donc noué des liens institutionnels avec les MIR de sa zone, en y déléguant un de ses administrateurs par MIR. Nous les avons aussi convaincus de désigner, pour les 3 zones, une et une seule personne de contact pour toutes les questions relatives aux besoins en main d'œuvre. La mission est de mettre en œuvre des actions collectives ou individuelles d'accompagnement, de formation et d'insertion, et permettre une réponse aux besoins de recrutement des entreprises. Partenaire de la CCIH, il est la personne de contact pour toutes les entreprises afin de leur proposer une offre de services concertée avec les acteurs locaux.

Le rôle institutionnel de la Chambre est donc bien d'apporter des pistes de solutions à un des problèmes majeurs des entreprises et assure donc ainsi un rôle sociétal revendiqué.

La protection des « lanceurs d'alerte »

Une Directive Européenne de 2019 a défini des normes minimales pour la protection des lanceurs d'alerte. Il s'agit de personnes qui, au cours de leur emploi ou de leur collaboration avec une entreprise publique ou privée, ont constaté certaines violations et souhaitent les signaler. A titre d'exemple : la violation des règles relatives aux marchés publics, aux services financiers, à la prévention du blanchiment de capitaux, à la santé publique, à la protection de l'environnement ou des données, à l'évasion ou fraude fiscale ... La directive a été transposée en droit belge avec application le 15 février 2023.

Toutes les entreprises et organisations – du secteur privé comme du public – devront à terme mettre en place un canal de signalement interne. Bien entendu, avec des garanties suffisantes en matière d'indépendance, de confidentialité, d'anonymat, de suivi et de protection des données. Le calendrier d'implémentation est lié au nombre de travailleurs occupés et dès 2023 la première obligation concernait les entreprises de plus de 250 travailleurs. En décembre 2023, toutes les entreprises de plus de 50 travailleurs étaient concernées.

Les CCI francophones et la Fédération Belge ont négocié avec plusieurs prestataires, dont les CCI finlandaises pour déployer une solution totalement intégrée. Le choix final de la solution de la CCI Helsinki a été avalisé et la commercialisation a commencé en toute fin 2022. Les CCI étant quasi les seules à en parler, les entreprises sont plus qu'attentistes. L'année 2023 a vu cependant les premiers contrats signés en fin d'année.

Le réseau des CCI, de par sa neutralité et son indépendance, est probablement la meilleure « tierce partie » pour vous aider à déployer cette obligation légale dans vos entreprises.

Mentorat

La SOWALFIN, initiatrice du dispositif et devenue entre-temps WE, a réuni des organismes reconnus pour leur mise en relation des entrepreneurs : les CCI wallonnes et le Réseau « Entreprendre Wallonie » pour proposer, ensemble, un dispositif wallon unique de « mentorat entrepreneurial ». Les 3 partenaires

encadrent ce dispositif, en garantissent les valeurs éthiques et en assurent le fonctionnement opérationnel.

Le mentorat entrepreneurial met en relation deux entrepreneurs à des niveaux différents de développement. Au sein du binôme, ils échangent et partagent leur expérience en toute confidentialité afin de favoriser leur développement mutuel et la croissance de leurs activités. Le mentorat entrepreneurial est avant tout une relation humaine, interpersonnelle dans laquelle un entrepreneur chevronné, le mentor, offre son expérience à un plus jeune entrepreneur expérimenté, le « mentoré », pour le soutenir dans la croissance de son entreprise.

Nous tenons à remercier nos mentors pour leur engagement dans cette belle aventure mêlant entreprenariat et citoyenneté. Avis aux amateurs.

Objectifs de développement durable (ODD/SDG)

La vocation de base d'une entreprise consiste à créer de la valeur et à participer au bien commun. Ce bien commun est été clairement traduit par les 17 Objectifs de Développement Durable (O.D.D. ou SDG en anglais), qui ont été fixés lors du Sommet de Rio + 20 et adoptés ensuite par l'Assemblée Générale de l'ONU le 25 septembre 2015. Ils représentent clairement le plan d'action mondial destiné à, d'ici 2030, libérer l'humanité de la pauvreté et à mettre la planète sur la voie de la durabilité. Nos entreprises ne peuvent pas passer à côté. Et cela d'autant moins que de plus en plus d'opérateurs économiques sont attentifs à ce que leurs partenaires, fournisseurs et sous-traitants soient activement attentifs à ces enjeux.

À l'instar de leurs homologues flamandes, les CCI de Wallonie, avec leur structure régionale (la CCI Wallonie), entendent offrir aux entreprises wallonnes la possibilité de parfaire, concrétiser et faire connaître leur engagement d'entrepreneuriat durable, en liaison avec le réseau des institutions onusiennes.

Un double niveau de certification est ainsi mis en place. D'abord, la certification CCI Wallonie de la Charte pour l'Entrepreneuriat Durable, octroyée sur base d'une année de mise en œuvre d'un plan de développement durable, comprenant au moins 10 actions nouvelles ou améliorées, couvrant ensemble chacun des 5 clusters regroupant les 17 O.D.D. Ces 5 clusters sont appelés les 5 P: les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Ensuite, un certificat Unitar (Nations Unies) est octroyé si au moins une action est entreprise dans chacun des 17 O.D.D. sur une période ininterrompue de 3 ans.

Dans les deux cas, la décision finale revient à un comité indépendant d'évaluation qui a été mis en place en fin 2021. Un second a d'ailleurs été initié en 2023 pour le Hainaut et le BW, il devrait être opérationnel en 2024.

La CCIH est particulièrement heureuse d'avoir été la première CCI wallonne à introduire une candidature auprès de ce comité ; il s'agissait de BSCA. Le dossier a été accepté et d'autres candidatures ont bien suivi depuis 2022. Le mouvement est bien enclenché. Nos commerciaux/accompagnateurs en la matière ont aussi élaboré un « club » de partage d'expériences entre entreprises inscrites, et ce avec celles de nos consoeurs du BW et de Wapi.

Si vous aussi, vous souhaitez en savoir plus sur ce projet mobilisateur d'équipes ; contactez-nous.

Nouveau projet : la « Fresque du Climat »

La Fresque du Climat est un atelier ludique et collaboratif basé sur 42 cartes issues des travaux du GIEC et qui permet de sensibiliser aux enjeux socio-économiques du dérèglement climatique. Cette activité est l'opportunité de mieux comprendre les enjeux du climat, et de définir des idées d'actions pour l'entreprise dans son quotidien. Les participants se réunissent autour d'une table en équipe de 4 à 8 personnes. Ils découvrent les cartes représentant les différentes composantes du dérèglement climatique et se concertent pour les relier entre elles afin de faire ressortir les liens de causes à effets. Un animateur encadre une ou plusieurs équipes afin de les guider durant l'atelier, et assurer une bonne communication.

La Fresque du Climat est une activité de team building pouvant s'inscrire dans la démarche RSE et/ou de développement durable de votre société. Les ateliers proposés sont dédiés et adaptés à vos besoins grâce à un accompagnement sur-mesure.

Une belle entrée en matière pour le développement durable.

Le développement commercial

La présence visuelle de nos partenaires sur une série de supports de communication leur offre l'exclusivité sectorielle. Une convention couvre le secteur des secrétariats sociaux (GroupS), le secteur bancaire (CBC Banque) ainsi que le secteur de la Médecine du Travail (Mensura). Nous remercions vivement nos partenaires fidèles. Nous avons aussi des partenariats portant sur des produits ou services. Ainsi Robert Half sponsorise une partie de nos formations, et Deloitte reste fidèlement notre partenaire pour la communication électronique. Des partenaires ponctuels nous ont aussi fait confiance pour des sponsorings d'activités tout au long de l'année. Nous les en remercions tous.

L'ensemble des actions commerciales et notre recherche constante d'être au plus près des besoins variés de nos membres nous permettent une fois encore d'espérer obtenir des résultats positifs. Le développement constant de nouveaux produits nous permet d'ailleurs de communiquer sur une gamme élargie avec succès. L'année 2022 avait été mise à profit pour investiguer en profondeur, avec le Directeur de la Fédération, la meilleure solution en ce qui concerne la commercialisation d'une plate-forme de protection des lanceurs d'alerte. Ce produit s'est donc petit à petit déployé en 2023 vu son côté obligatoire. D'autres petits produits d'appel ont déjà été cités précédemment. La volonté de diversifier les rentrées financières avec des produits/services à valeur ajoutée est bien dans l'ère du temps du repositionnement des CCI belges. D'autres produits sont du reste à l'étude, dont un aussi en lien avec le développement durable.

Enfin, la question de l'affiliation à un groupement d'entreprises, quel qu'il soit, devient inexorablement une question qui traverse tous les réseaux, et seule une offre de services diversifiée permet de répondre aux attentes multiples et variées.

La gestion interne

Suite aux élections statutaires, le nouveau Conseil d'Administration a été installé en juin 2023, il est composé des 18 administrateurs élus suivants : Abrassart N.; Belot P.; Berthe F.; Bouckaert D.; Brait M.; Dallenogare S; Daumerie L.; De Clerck T.; Felix L.; Koninckx V.; Leblud B.; Marique V.; Martin O.; Onraedt M.; Rodriguez P.; Samawi B.; Van Belleghem L.; Vansantvoort J.

Le Conseil d'Administration de rentrée a ensuite coopté deux administrateurs supplémentaires (qui n'étaient plus rééligibles selon nos statuts) en la personne de Messieurs Jérôme Vecchio, Président en exercice et Denis Drousie. Ce même CA a reconstitué un nouveau Comité de Direction. Il fallait idéalement un mixte d'anciens et de nouveaux ainsi qu'une certaine représentativité géographique. La composition du nouveau CD est donc la suivante : Abrassart N.; Belot P.; Daumerie L.; Drousie D., Martin O. et Vecchio J.

Enfin, et même si ce titre n'existe plus formellement dans les asbl, la Chambre a toujours souhaité s'adjoindre les services d'un « commissaire aux comptes », en plus de notre expert-comptable. Le Président Vecchio a donc proposé notre administratrice Maryse Brait pour le poste, qui a accepté.

Le CA, et plus précisément le CD, a poursuivi ses réflexions sur les thématiques de positionnement. Pour rappel, les axes structurants sont le rapprochement avec l'UWE, le financement des PME et la formation en alternance/ problème de main d'oeuvre. Pour en dire un mot, le rapprochement avec l'UWE, a très bien avancé en 2023 puisque notre CA a marqué son accord pour la signature d'une déclaration d'Alliance en septembre 2023, ce qui a engendré la tenue de nombreuses réunions de rapprochement des vues et même d'aborder les premières réflexions sur les enveloppes budgétaires. Cela constituera en fait le gros de notre implication en 2024.

Quant à la « formation en alternance », coordonnée initialement par notre administrateur Marc Charlot, l'année 2023 a permis de retenter de nouvelles expériences pilotes selon un nouveau canevas et avec la collaboration d'un ensemblier, à savoir les Missions Régionales. Nos organes statutaires ont d'ailleurs placé au sein de chacune des trois MIR, un administrateur CCIH pour définir sur l'ensemble de notre zone d'action, la même philosophie et méthodologie. L'aspect concret de cette collaboration s'inscrit donc pleinement dans les axes structurants définis et surtout renforce la Chambre aussi bien dans son rôle sociétal de remise à l'emploi que de recherche de main d'oeuvre pour les entreprises.

L'équipe opérationnelle se composait toujours en fin 2023 de 12 personnes salariées. A cette équipe salariée, on peut aussi ajouter des collaborations indépendantes, dont principalement une ancienne employée de la CCIH, qui assume un double rôle administratif et financier dans le cadre de la Chambre wallonne et de la clôture de Rehgis.

J'en profite donc ici pour que l'ensemble des administrateurs et l'ensemble de l'équipe opérationnelle soient remerciés pour la qualité de leur travail et de leur engagement, en cette époque incertaine qui semble s'enraciner pour notre plus grand déplaisir collectif.

En ce qui concerne les bâtiments, pour notre siège de Mons, la réparation de la façade arrière est toujours au point mort et semble ne pas perturber les gros copropriétaires. La vraie question est de savoir pourquoi ? Poser la question semble en tous les cas un début de réponse dans le chef de certains. Ce n'est pas le cas pour le bâtiment de Charleroi qui est, rappelons-le, notre pleine propriété. Après la rénovation de la façade arrière en 2021, ce fut au tour de la façade avant d'être complètement rénovée en 2022 pour terminer par le pignon en 2023. Un investissement ne venant jamais seul, une commande de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques a été réalisée au printemps 2023.

Et comme les cordonniers ne doivent pas être les plus mal chaussés, la Chambre s'est inscrite dans la certification ODD qu'elle promeut et a donc déposé son plan d'action de l'année 1 auprès du comité d'évaluation externe. Nous avons d'ailleurs reçu en janvier 2024 notre premier certificat d'approbation.

Dans le cadre de notre certification ISO 9001 (depuis 2001), nous avons tenu notre Revue de Direction annuelle portant sur l'année 2023. Au cours de cette réunion, les remarques/suggestions/félicitations de la part des clients extérieurs ont été passées en revue, ainsi que les contrôles en réception des marchandises et les évaluations des fournisseurs. De même, les objectifs tant généraux que par département ont été redéfinis et approuvés pour l'année 2024, qui sera une année de re-certification.

Pour rappel, la certification est octroyée à la CCIH pour : *"l'ensemble des services, y compris les formations, prestés au profit des entreprises de sa zone d'action et plus particulièrement de ses membres, pour leur développement, leur succès et l'essor économique local »*.

L'envers du décor

Toutes ces missions de la Chambre ne pourraient voir le jour sans une équipe institutionnelle et opérationnelle forte, soudée par un esprit de service et d'efficacité. Cette motivation se manifeste aussi dans la représentativité de ses mandats. Il n'est pas inutile de rappeler que le développement local d'une région se base sur une synergie des différents acteurs. C'est à cet effet que, pour représenter les entreprises locales auprès de différentes autorités et coordonner ses activités avec celles d'autres acteurs locaux, la CCIH mandate des représentants aux travaux d'un certain nombre d'institutions et organismes à caractère socio-économique.

Mandats exercés dans la région de Charleroi

- CDS (Comité de Développement Stratégique) : 2 représentants directs et participations à différentes commissions. En fin 2023, le CDS est devenu Charleroi Métropole et la répartition des rôles en 2024 sera la suivante : le Président au CA et le Directeur au Conseil Stratégique. Différentes commissions existent encore et nous y sommes représentés directement ou indirectement.
- Charleroi entreprendre (ex-HERACLES) : 1 représentant dans la structure faitière émanant du CDS

- Charleroi Expo : 1 représentant AG (faillite déclarée en 2019 et mise liquidation en 2021). En attente finale.
- Université Ouverte (résultat de la fusion du Cunic/Cifop) : 1 administrateur
- MIREC (Mission Régionale pour l'Emploi de Charleroi) : 1 représentant

Mandats exercés dans la région du Centre

- Régie Communale Autonome : 1 administrateur
- Gestion Centre-Ville : 1 administrateur
- Mission Régionale pour l'Emploi du Centre : 2 administrateurs
- TV Régionale du Centre: 1 administrateur
- Conseil Economique et Social de la Communauté Urbaine du Centre : 2 représentants
- PACO : un poste d'observateur

Mandats exercés dans la région de Mons-Borinage

- IDEA : 1 administrateur et 1 observateur dans un comité spécifique
- « Cœur de Hainaut » : 1 administrateur (qui a la Présidence).
- Maison de l'Entreprise : 1 administrateur
- Mission Régionale pour l'Emploi de Mons-Borinage : 1 administrateur
- Comité Economique et Social Mons-Borinage : 1 représentant
- TV Régionale de Mons-Borinage : 1 administrateur

Rappelons que le Conseil d'Administration de la Chambre a défini une politique de gestion des mandats par laquelle ceux-ci sont proposés en priorité aux administrateurs et sont liés à cette fonction.

La CCIH est en outre représentée au sein de conseils ou d'organismes tels que la Chambre Wallonne de Commerce et d'Industrie (CWCI), la Fédération des CCI de Belgique, Digichambers SA, l'Accreditation Board de la Fédération, la Commission PME de la FEB, le Groupe de Travail « fiscalité locale » de l'UWE ainsi que le Comité stratégique de l'UWE (Président de la CCIH) et son Conseil d'Administration (Président de la Chambre Wallonne).

Un mot sur la Chambre Wallonne de Commerce et d'Industrie, présidée par Philippe Barras. Ce dernier est très proche du réseau des CCI depuis de nombreuses années. Il relève le défi des dossiers en cours et du renforcement de notre positionnement institutionnel. Son poids dans les discussions avec l'UWE est essentiel. Merci à lui pour sa disponibilité en faveur du réseau wallon des CCI.

Enfin, la Chambre propose aussi des juges sociaux, représentants des employeurs au Tribunal du Travail du Hainaut (Charleroi et Mons) ainsi qu'à la Cour du Travail du Hainaut siégeant à Mons. Les mandats y sont d'une durée de 5 ans. Pour les deux Tribunaux, un appel permanent existe pour constituer une réserve. Avis aux amateurs.

La liste des mandats de représentation détenus par la Chambre et donc notre présence dans plusieurs lieux de réflexion et de concertation démontre notre volonté de participer à la valorisation du potentiel économique de nos régions.

Notre présence en tant qu'acteur de proximité et partenaire économique local doit servir à conforter les chefs d'entreprise dans leur volonté de s'y investir davantage.

CONCLUSIONS

La volonté commune de renforcer nos métiers, notre concept de tierce-partie, notre poids institutionnel, ... se retrouve dans le programme d'accréditation du réseau belge, organisé et chapeauté par la Fédération. Le paysage institutionnel belge évoluant rapidement, le réseau belge des CCI est contraint de préserver une vue d'ensemble uniforme et d'éviter les conflits régionaux inter-CCI. La poursuite de la dématérialisation de l'offre ainsi que la recherche de nouveaux partenaires et produits se poursuit inlassablement. Le réseau privé belge des CCI, à ancrage local mais intégré à l'échelon international, reste donc bien une originalité qui fait toujours sens.

Le développement des Chambres, et de la nôtre en particulier, tient compte de la dualité existante dans les CCI entre les activités commerciales et les activités institutionnelles. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut est, et restera donc, exclusivement au service des entreprises. Ouverte, en toute indépendance, aux partenariats, et bien décidée, comme dans les années antérieures, à contribuer activement au développement local de sa zone d'action et de la Wallonie, par l'entremise de la Chambre wallonne.

Après les années Covid, et maintenant avec les tensions géopolitiques et énergétiques, nous sommes passés de la gestion de risques à l'incertitude permanente. Même si cela semble inhérent au monde de l'entreprise ; c'est uniquement ensemble que nous ferons face à l'incertitude et que nous en sortirons !

B.M.

La CCI Hainaut

La CCI Hainaut apporte, aux entreprises de sa zone d'activités, des services de qualité qui visent à promouvoir et à développer l'essor économique.

Emanation des entreprises, la CCI Hainaut, c'est...

- Un réseau privé d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs
- Une large gamme de services à valeur ajoutée, du networking à l'internationalisation en passant par la formation et l'accompagnement individuel d'entreprises.
- Un rôle institutionnel reconnu de représentation des entreprises dans le cadre du développement économique local
- Le représentant régional accrédité du réseau mondial des CCI
- Une neutralité et une indépendance affirmées
- Des collaborateurs spécialisés à votre service.
- Un conseil d'administration composé principalement de dirigeants d'entreprises.
- Un millier d'entreprises membres qui nous font confiance.

Etre actif au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie, c'est contribuer au développement économique durable du Hainaut et participer activement à la valorisation de son image